



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 novembre 1999

**Convention entre la Ville de Niort et le Centre Communal d'Action
Sociale de Niort**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 Novembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 Novembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99613

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 1999

Direction Ressources Humaines

**Convention entre la Ville de Niort et le Centre Communal
d'Action Sociale de Niort**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dès l'origine de la mise en oeuvre de dispositifs d'insertion, la Ville de Niort en a confié la maîtrise d'oeuvre au Centre Communal d'Action Sociale qui est l'employeur des personnes mises à disposition de la Ville de Niort.

De manière à formaliser, sur le plan réglementaire et sur le plan financier, la mise en oeuvre des dispositifs d'insertion, il s'avère souhaitable d'établir une convention entre la Ville de Niort et le Centre Communal d'Action Sociale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention à passer entre la Ville de Niort et le Centre Communal d'Action Sociale pour la mise en oeuvre des dispositifs d'insertion ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention.

(M. Bernard BELLEC, Président du C.C.A.S., n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)